

ODDS

Le guide du représentant 

QU'EST-CE-QUE C'EST ?

L' **Observatoire Départemental du Dialogue Social** (ODDS)



Se réunit **2 à 3 fois par an** pour des réunions d'une demi journée



Instance mise en place par les **unités départementales des DIRECCTE**



Des mandats **entre 2 et 4 ans**



Il regroupe **3 types de représentants**

Services de l'Etat

Représentants d'employeurs



Représentants de salariés

SON RÔLE

DEVELOPPER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA NEGOCIATION COLLECTIVE

ETRE SAISI PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX POUR SOUTENIR UNE NEGOCIATION

ETABLIR UN BILAN ANNUEL DU DIALOGUE SOCIAL DANS LE DEPARTEMENT

APPORTER SON EXPERTISE JURIDIQUE AUX ENTREPRISES

Ce qu'on attend de vous en tant que représentants 

Apporter votre **regard terrain** sur la base de votre **propre expérience du dialogue social dans l'ESS**.

Vous n'êtes pas expert dans tous les secteurs d'activité de l'ESS, mais l'animation du réseau par l'UDES et le CoSMoS, ainsi que la coordination avec les autres représentants UDES permettront la **circulation des informations essentielles**.